

Strasbourg, le 9 novembre 2024

Projet de renouvellement urbain de la Meinau : de nouveaux équipements et espaces publics pour un quartier plus écologique et inclusif

La Cité de la Canardière à la Meinau compte environ 7.000 habitant·es et bénéficie d'un projet de renouvellement urbain (PRU) initié en 2006 et poursuivi en 2020 dans le cadre du Deuxième Programme de renouvellement urbain de l'Eurométropole. Avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), ce projet de transformation urbaine de grande ampleur vise à améliorer, avec le concours des bailleurs sociaux et de nombreux partenaires, la qualité et le confort de vie de la population, mais aussi à contribuer à la transition écologique et au développement économique du quartier, et à renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitant·es.

L'inauguration du 9 novembre 2024 fait le lien entre ces deux phases du projet de renouvellement urbain pour une transformation écologique et sociale du quartier et permet de mettre en valeur, auprès du grand public et des partenaires de la collectivité, des équipements et aménagements de grande qualité tournés vers les pratiques actives et sportives :

- la rénovation-extension du Centre sportif de la Canardière ;
- l'aménagement de la liaison piétons-cycles reliant la rue de Provence à la rue du Baggersee ;
- la déminéralisation et végétalisation des cours d'écoles du groupe scolaire de la Canardière.

1/ Contexte urbain et historique

Construite entre 1957 et 1961 sur les anciennes terres du domaine Schulmeister, la Cité de la Canardière comptait à l'origine 3 200 logements et constituait alors le plus grand ensemble d'habitat social de l'agglomération. Elle fait partie du Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV) Neuhof-Meinau qui bénéficie, depuis les années 2000, d'un Projet de renouvellement urbain.



Le Deuxième programme de renouvellement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg (2019-2030) est au cœur du projet de transition climatique, sociale et démocratique du territoire porté par l'Eurométropole de Strasbourg et les 33 communes de l'agglomération, et constitue le plus grand projet urbain de la métropole.

Ce programme de transformation urbaine et sociale vise à améliorer le cadre de vie des habitant·es de 8 quartiers prioritaires, à lutter contre les inégalités territoriales, à changer l'image de ces territoires et à mettre en œuvre la transition environnementale à travers des interventions sur l'habitat, l'offre de services de proximité et les espaces extérieurs.

Le programme de renouvellement urbain est intégré au projet d'égalité sociale et urbaine du Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg (2015-2023) et décline localement les objectifs du *Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)* engagé par la loi LAMY. Il s'inscrit dans la continuité du premier programme de renouvellement urbain mené sur la période 2005-2020 sur 5 quartiers à Strasbourg et Lingolsheim.

Le programme est piloté par l'Eurométropole de Strasbourg, en lien étroit avec les communes, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les bailleurs sociaux et les co-financeurs. Il est élaboré et mis en œuvre, en concertation avec les habitants, à travers **sept projets de renouvellement urbain (PRU)**, dont trois projets dits « d'intérêt national ». Il se déploie sur huit quartiers au sein de cinq communes (Neuhof, Meinau, Elsau, HautePierre, Cronembourg à Strasbourg ; Les Écrivains à Schiltigheim et Bischheim ; Libermann à Illkirch-Graffenstaden ; Les Hirondelles à Lingolsheim), soit 11 % de la population de l'agglomération (près de 53 400 habitants) et près de 30 % du parc de logements sociaux de la métropole.

Il porte un investissement prévisionnel de 1,24 milliard € TTC, bénéficiant (après avenant n°1) de 247,2 M€ de subventions (dont 164,7 M€ de subventions de l'ANRU) et 340,3 M€ de prêts (dont 82,5 M€ d'Action Logement).

Dans ce cadre, la transformation urbaine se poursuit ainsi sur la partie sud de la Cité de la Canardière. À l'issue d'une phase d'études et de concertations engagée en 2016, la mise en œuvre du projet a démarré en 2019 et se déroule sur une dizaine d'années.

Elle se concentre sur deux secteurs résidentiels (rues Arthur Weeber, Languedoc et Bourgogne) et un secteur d'équipements sportifs et naturels autour du lac du Baggersee pour répondre aux objectifs suivants :



→ **Conserver et développer la fonction résidentielle du quartier**, en retrouvant son rôle historique d'accueil d'une population mixte par le développement d'une offre immobilière intermédiaire et abordable proche du centre de la métropole ; cet objectif est mis en œuvre à la fois à travers la rénovation massive du parc de logement social existant et la réalisation d'opérations de diversification de l'habitat, en accession à la propriété ou en locatif libre ;

→ **Renforcer et améliorer l'offre d'équipements publics** aux services des habitant·es du territoire, en leur faisant gagner en visibilité, accessibilité ou confort thermique. C'est notamment le cas pour les locaux administratifs de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (bureau de l'élu de quartier et de la direction de territoire), **l'extension et la réhabilitation du centre sportif de la Canardière** ou encore la relocalisation de la Ludothèque de la Meinau ;

→ **Développer l'accès aux espaces de nature, de sport et de loisirs**

L'aménagement de nouvelles rues et cheminements doux dans les deux derniers secteurs de la Cité de la Canardière, situés le long des rues de Provence et du Languedoc, ainsi que le réaménagement du tronçon Sud de la rue Schulmeister, permettront de faciliter les liaisons entre le quartier et le secteur d'équipements et de loisirs du Baggersee ainsi qu'au massif forestier du Neuhof, classé en Réserve Naturelle Nationale. La création de nouveaux espaces sportifs et de loisirs dans le secteur d'équipements du Baggersee viendra améliorer l'accès et la qualité de l'offre sportive existante. Des cheminements pour les piétons et les cyclistes, des aires de détente ainsi que des agrès sportifs seront implantés pour permettre une pratique libre ou accompagnée par les associations sportives du quartier. Les nouveaux aménagements se feront dans le respect du caractère naturel du secteur, conservant ainsi sa vocation d'ilot de fraîcheur à l'échelle du quartier.

Chiffres clés du programme d'intervention PRU Meinau – 2^{ème} programme de renouvellement urbain 2019-2030 :

- 6 742 habitant·es à la Cité de la Canardière, soit près du 40% du QPV Neuhof-Meinau
- 78.2M€ TTC d'investissement prévisionnel
- 45 000 heures d'insertion prévues
- 298 logements requalifiés (175 sociaux + 126 en copropriétés privées (OPAH*))
- 378 logements réhabilités en pieds d'immeubles (252 sociaux + 126 en copropriétés privées (OPAH*))



- 406 logements neufs (30 sociaux + 376 privés (locatifs et en accession))
- 350 logements sociaux déconstruits (2 tours + 5 barres + une cage d'escalier)
- 4 équipements et services créés (1 ludothèque +2 équipements sportifs (préau + gymnase) +1 local administratif)
- 13 Espaces publics aménagés ou créés (4 liaisons piétonnes +4 rues +3 squares + 1 clairière +1 parc sportif).

*accompagnée dans le cadre d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**

Strasbourg.eu
eurométropole

MEINAU
AVEC VOUS, LA VILLE
SE TRANSFORME

VOTRE QUARTIER CHANGE !

LES CHANTIERS PRÉVUS ENTRE 2024 ET 2026

- 1** DÉCONSTRUCTION DE 71 LOGEMENTS (TOUR) ET CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS LOCATIFS PRIVÉS, RUE SCHULMEISTER
Ophéa / 3F Grand Est
TRAVAUX À PARTIR DE DÉBUT 2024
- 2** DÉCONSTRUCTION DE 69 LOGEMENTS (TOUR) ET CONSTRUCTION DE 42 LOGEMENTS NEUFS, RUE DE PROVENCE
Ophéa / Opérateur immobilier à désigner
TRAVAUX À PARTIR DE FIN 2024
- 3** DÉCONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS (ENTRÉE 9 RUE ARTHUR WEEBER) ET AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIÉTON ET D'UN SQUARE
Ophéa / Ville et Eurométropole de Strasbourg
TRAVAUX DÉBUT 2025
- 4** CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, DE 30 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX POUR PUBLIC SENIOR ET D'UNE NOUVELLE AGENCE OPHÉA, RUE AUGUSTE BRION
Opidia / Ophéa
TRAVAUX À PARTIR DE MI-2025
- 5** RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DE 172 LOGEMENTS, RUES WEEBER, PROVENCE ET SCHULMEISTER
Ophéa
TRAVAUX À PARTIR DÉBUT 2026
- 6** CRÉATION ET RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS, RUES SCHULMEISTER ET WEEBER
Ville et Eurométropole de Strasbourg
TRAVAUX À PARTIR DE 2026

renouvellement urbain



2/ Rénovation-extension du Centre sportif Canardière

Photos du Centre sportif de la Canardière avant (à gauche) et après travaux (à droite)

© Christian CREUTZ pour l'Eurométropole de Strasbourg



Construit en 1963, en même temps que la Cité de la Canardière, le Centre sportif Canardière est situé dans l'enceinte du groupe scolaire de même nom. Il est dédié à un usage scolaire et associatif, notamment pour la pratique de la gymnastique et de sports collectifs.

Lors de la première phase du PRU Meinau (2006-2020), l'îlot « centre-équipements », composé notamment du gymnase et du groupe scolaire de la Canardière, a bénéficié d'une importante transformation : rénovations du multi-accueil Canardière et du centre médico-social, création d'un cheminement piétons traversant l'îlot, création du Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) et du jardin inter-religieux « L'oasis de la rencontre », travaux d'amélioration thermique du Groupe scolaire Canardière et extension de l'école maternelle. Le Centre sportif Canardière, propriété de la Ville de Strasbourg, restait le seul équipement de l'îlot n'ayant pas bénéficié d'une intervention.



Au-delà d'une nécessaire mise aux normes du bâtiment (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mise en sécurité de certaines installations techniques, isolation du bâtiment, amélioration de l'acoustique etc.), **la collectivité a souhaité, à travers ce projet, soutenir la pratique sportive féminine avec la création d'un nouvel espace entièrement dédié à la pratique de la gymnastique.**

Doté de clubs de gymnastique très dynamiques, avec une pratique de très bon niveau, le sud de Strasbourg — et notamment les quartiers Neuhof et Meinau — ne disposait pas de salle spécialisée dédiée à la gymnastique obligeant les associations à pratiquer dans des salles non équipées impliquant des temps de mises en place d'agrès et de matériels importants et quotidiens. Il s'agit de l'unique salle spécialisée de gymnastique sur le sud de Strasbourg.



Clubs usagers de la salle de gymnastique spécialisée :

- Cercle Sportif Meinau (107 licenciées – 100% féminine). L'association propose également dans la salle des créneaux dans le cadre du dispositif sport santé et pour les séniors. Niveau régional et national par équipe ;
- Sportive Neuhof (146 licenciées – 100% féminine) niveau régional et national individuel ;
- Constantia Neudorf (193 licenciés pour toutes les sections, dont 52 pour la gymnastique avec une répartition filles / garçons à 50%) niveau régional et national individuel.

Clubs usagers du gymnase :

- Racing Club de Strasbourg Omnisport (section basket) 988 licenciés dont 167 pour le basket avec 46% de filles). Niveau départemental ;
- Volley Ball Club Strasbourg, avec 333 licenciés et une répartition filles / garçons à 50%. Féminines en National 3 et masculins en National 2 ;
- AZ Sport (activités sportives de loisirs non licenciées).

Les deux salles sont également utilisées en journée par les établissements scolaires du secteur (école Canardière, école de la Meinau et le collège Lezay Marnesia pour la salle de gymnastique) ainsi que pour les activités périscolaires.

L'opération de rénovation, de mise aux normes et d'extension du centre sportif Canardière, qui s'inscrit dans le cadre général de la politique du sport de la Ville de Strasbourg ainsi que dans le cadre du PRU Meinau, a permis de réaliser :

- la création d'une salle de 600m² dédiée à la pratique de la gymnastique et locaux annexes ;
- la rénovation thermique du gymnase existant ;
- la création d'un nouveau parvis permettant un accès indépendant depuis la rue ;
- la mise en sécurité incendie et la mise en accessibilité « handicapé » du gymnase existant.

L'enveloppe traitée de manière homogène pour une lecture unitaire de l'équipement sportif apporte une réduction de 50% des consommations énergétiques et d'émission des gaz à effet de serre (programme Climaxion de la Région). La nouvelle salle qui offre une lumière du nord douce et non éblouissante, est réalisée en bois pour la charpente et les habillages intérieurs en béton pour assurer la pérennité de l'équipement.



À l'échelle plus large du secteur et de la transformation du quartier, l'opération a permis

- d'achever la restructuration de l'îlot centre-équipements ;
- de dynamiser l'offre sportive à l'échelle des quartiers du Neuhof et de la Meinau, notamment en matière de pratique sportive féminine en carence sur le QPV ;
- d'ouvrir et d'adresser l'équipement directement sur la rue et l'espace public plutôt que depuis l'intérieur du groupe scolaire ;
- d'offrir une nouvelle façade sur la rue Schulmeister, grâce à une intervention architecturale ambitieuse.

Calendrier :

- démarrage des travaux : octobre 2020
- livraison intermédiaire : fin 2021
- livraison définitive et installation des équipements : début 2024

Maître d'ouvrage : Ville de Strasbourg

Maître d'œuvre : F+F Architectes, E3 Economie, Solares Bauen, Ingénierie Développement, SIB Études

Financements : 3 800 000€

- Ville de Strasbourg : 1 517 000€
- Collectivité Européenne d'Alsace : 800 000€
- Etat (Dotation Politique de la Ville) : 1 249 000€
- Etat (Dotation de soutien à l'investissement local) : 155 000€
- Région Grand Est : 79 000€

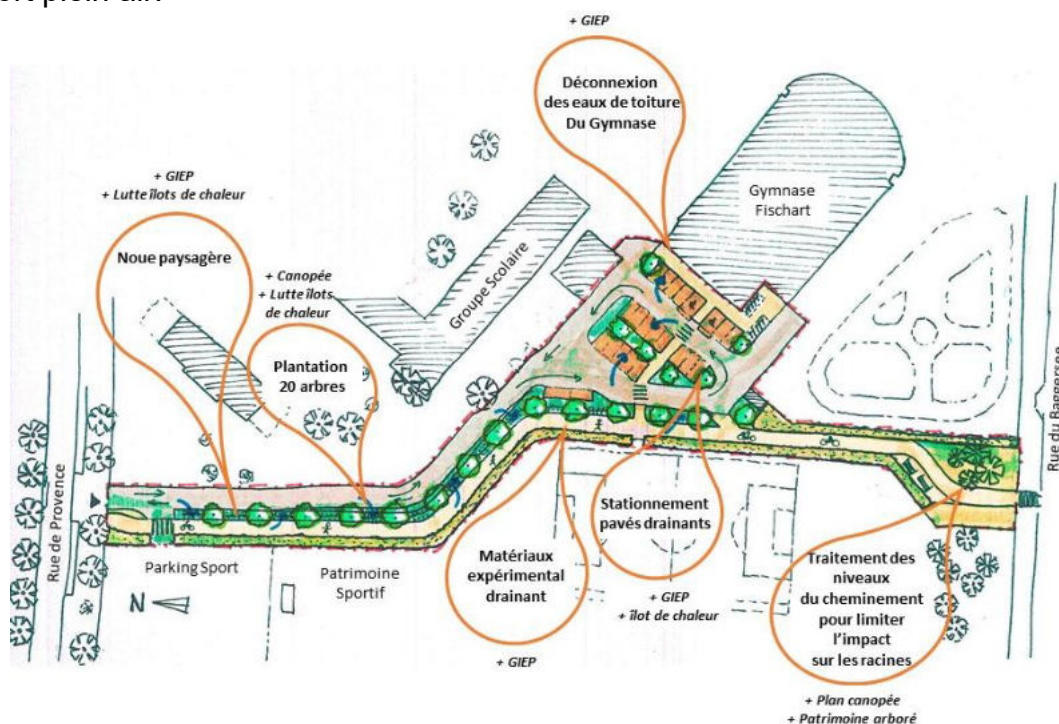


3/ Aménagement d'une liaison piétons-cycles entre la rue de Provence et la rue du Baggersee et réaménagement du parking du gymnase Jean-Fischart

Photos du Cheminement piétons-cycles avant (à gauche) et après travaux (à droite)
© Christian CREUTZ pour l'Eurométropole de Strasbourg



Ce projet est la première opération d'espace public de la deuxième phase du PRU Meinau, contribuant à la transformation du secteur Baggersee en un parc aux dimensions écologiques et sportives avec l'implantation de végétation et d'agrès de sport plein air.



Il porte une importante dimension écologique et contribue à la mise en œuvre opérationnelle des enjeux de transition écologique de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg dans l'aménagement des espaces publics par :

- l'amélioration des continuités piétonnes et cyclables ;
- la mise en œuvre du complexe d'îlot de fraîcheur urbain par la déminéralisation, la végétalisation et l'infiltration des eaux de pluies au plus proche des arbres nouvellement plantés ;
- la plantation de 20 arbres, et aucun d'abattu (plan Canopée) ;
- la gestion de la totalité des eaux de pluie du projet par infiltration directe dans les espaces verts ou les places de stationnements ; y compris les 350m² de toiture du gymnase qui ont été déconnectés du réseau et s'infiltrent directement dans le sol. Cette gestion de l'eau contribue à la réhydratation des sols, à l'alimentation de la nappe phréatique et à limiter les besoins en arrosages. En s'infiltrant aux pieds des arbres, l'eau est évapotranspirée par ces derniers, ce qui permet un rafraîchissement du secteur ;



- le traitement de la voie verte avec un matériau clair, à fort albédo, ce qui permet de limiter l'effet d'îlot de chaleur en plein été ; le choix d'un enrobé à fort taux d'agrégats d'enrobés recyclés (50%) pour le revêtement de la route.

Une dimension participative avec la concertation au cœur des projets

- la collaboration des enseignant·es du groupe scolaire ainsi que les associations sportives et culturelles du secteur aux réflexions sur ce projet ;
- la participation à une action pédagogique de plantations d'un groupe d'élève de l'école Fischart et des adultes (cours français langue étrangère) de l'association l'Éveil Meinau en février 2024 ;
- l'implication du groupe d'élèves dans le processus de dénomination de ce nouvel aménagement : la commission de dénomination de rues du 6 juin 2024 a retenu une des propositions des enfants de l'école Fischart, pour la nomination du chemin le long de l'école en hommage à Andrée Chedid (1902-2011), femme de lettres et poétesse franco-syro-libanaise. Cette nouvelle dénomination a été délibérée lors du conseil municipal de septembre 2024.



Calendrier :

- Tranche 1 : travaux de voirie de juin à octobre 2023
- Tranche 2 : plantations d'arbres et aménagements des espaces verts de janvier à février 2024

Maître d'ouvrage : Ville et Eurométropole de Strasbourg

Maître d'œuvre : Lollier Ingénierie + Kubler Paysage

Financements : 464 000€ TTC

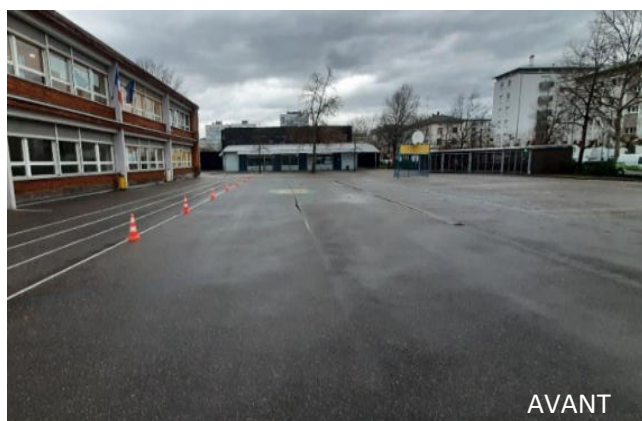
- Ville de Strasbourg : 93 000€
- Eurométropole de Strasbourg : 203 000€
- ANRU : 98 000€
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 70 000€



4/ Déminéralisation et végétalisation des cours d'écoles du groupe scolaire Canardière

Photos déminéralisation des cours d'écoles avant (à gauche) et après travaux (à droite)

© Christian CREUTZ pour l'Eurométropole de Strasbourg



La végétalisation des cours d'écoles est un projet transversal de la Ville de Strasbourg qui s'articule avec d'autres politiques publiques : renouvellement urbain, Plan Canopée, Plan Mobilités actives, Ville nourricière, agriculture urbaine, égalité des genres, etc. et se fait dans une perspective d'équité territoriale.

Près de 31 000 enfants de 0 à 11 ans sont accueillis dans les écoles primaires et les établissements d'accueil de la petite enfance (EAJE).



Les cours Oasis favorisent la création d'oasis de fraîcheur par la végétation, les sols perméables, la présence de l'eau et les structures d'ombrages (pergolas). Les sols sont désimperméabilisés pour infiltrer directement l'eau de pluie et se déconnecter du réseau. Ils sont remplacés le plus possible par des revêtements et matériaux naturels: copeaux de bois, pavés, gravillons, terre, sable, etc. La part de végétation est augmentée, en suivant la strate végétale (couvre-sol, arbustes, arbres) pour renforcer la biodiversité tout en favorisant le lien entre les enfants et la nature. Des espaces de jardinage et de potagers, à hauteur d'enfant, sont proposés et une atmosphère végétale apaisante est créée.

La végétalisation des cours d'écoles peut non seulement être intégrée dans le programme scolaire (gestion des déchets, cycle de l'eau, etc.), mais peut aussi faire évoluer les usages des cours d'écoles :

- observation de la nature : apprentissage de la nature et par la nature ;
- égalité filles/garçons : la répartition de l'espace est repensée en fonction des usages de la cour, pour qu'elle soit plus inclusive et que chaque enfant s'y sente bien ;
- culture et créativité : land art, théâtre extérieur, coin bibliothèque ;
- activités physiques : terrain de sport décentré, plusieurs espaces de jeux, boucles de circulation, buttes, jeux d'eaux.

La concertation, au cœur du processus de la transformation des cours d'école

Une transformation de cour réussie, c'est une concertation aboutie. Le cœur de la démarche se trouve à cette étape, il ne faut donc pas la négliger. Plusieurs mois de concertation sont nécessaires pour avoir de véritables temps de co-construction et favoriser une adhésion des parties prenantes et donc une meilleure viabilité du projet sur le long terme. Cette étape de co-construction associe l'ensemble des parties prenantes : direction d'école, enseignants, responsable périscolaire et animateurs périscolaires, concierge, parents et enfants.



En chiffres :

➤ Cour élémentaire :

4800m² de projet, 2000m² déminéralisés, 21 arbres plantés, 650m² de toiture déconnectés et infiltrés directement sur site.

Calendrier :

- Tranche 1 : octobre-novembre 2022 + plantations en mars 2023
- Tranche 2 : juillet-août 2023 + plantations de janvier à mars 2024

➤ Cour maternelle :

4200m² de projet, 2000m² déminéralisés, 16 arbres nouveaux (plus 4 en remplacement des arbres abattus). Après travaux, la surface totale déminéralisée du site est de 67%.

Calendrier :

- juillet-août 2024 + plantations de novembre 2024 à mars 2025

Maître d'ouvrage : Ville de Strasbourg

Financements : 1 201 085€ TTC

- Ville de Strasbourg : 549 969€
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 651 116€

